

Compte rendu du conseil municipal du 10 février 2022

Présents : Mesdames, Messieurs, COURNEDE Jocelyne, CONQUET Claude, VIALETTE Olivier, TAILFER Arnaud, POUZERGUES Jérôme, CASTELNAU Laurence, RICARD Nathalie.

Excusés : FRAYSSINET Olivier, LACAZE Catherine, LERIS Agnès, MAROT Michel.

Pouvoir : Michel MAROT a donné pouvoir à Jocelyne COURNEDE

Secrétaire de séance : CASTELNAU Laurence

Ordre du jour.

Le compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2021 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Décisions par délégations.

A compter du 1^{er} janvier 2022 : augmentations des loyers des logements :

- N° 2 du presbytère : 470.35 € à 474.25 € ; N° 1 au 1^{er} étage de l'ancienne école 362.70 € à 365.71 €.

Validation devis menuiseries logements presbytère.

12 menuiseries à remplacer PVC blanc oscillo battant. 3 devis proposés :

- Menuiserie Courrège : 9 472.89 € TTC en dépose totale (180 € forfait raccord compris dans le devis)

- Menuiserie 46 : 9 956.24 € TTC en rénovation.

- IDE Aluminium : 10 820.65 € TTC en rénovation.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des présents le devis de Menuiserie 46. Toutefois, vu l'augmentation du coût des matériaux, contact va être pris avec Menuiserie 46 pour s'assurer que le devis est maintenu au montant indiqué ci-dessus.

Validation devis remise en état parquet et escalier logement ancienne école.

Escalier bois à poncer et à vitrifier : 3 devis :

- DARIO Christophe : 1 594.25 €

- LEBRE SELLEN : 2 220 €

- MGSE RENOV : 4 144.80€

DARIO Christophe propose de la peinture V33, 2 semaines de travaux, et l'aspiration des poussières avec une aspiration branchée sur la ponceuse. Le conseil municipal valide à l'unanimité des présents le devis de Dario Christophe.

Nouvelle délibération ajout candélabre solaire abri bus PECH PETIT.

Lors de la délibération du 5/10/2021 il restait (35 %) à la charge de la commune 1 820 € H.T. Aujourd'hui le montant est de 2 059.61 € H.T dû à l'augmentation du coût des matériaux. Le conseil municipal valide à l'unanimité des présents le devis et souhaite que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais (vu l'antériorité de ce dossier).

Demandes de remise en état de chemins communaux.

1^{ère} demande : chemin au lieu-dit « Mas Viel » : présentation des 3 parcelles concernées. Le propriétaire demande si la mairie peut remettre en état ce chemin pour qu'il puisse accéder à ces terres. Après examen il s'avère qu'il y a déjà un accès possible donc pas de remise en état prévue.

2^{ème} demande : chemin au lieu-dit « Les Mindrous » : présentation des 14 parcelles concernées. Le propriétaire demande la remise en état de ce chemin pour qu'il puisse accéder à ces terres : ouverture du chemin sur 2.40 m de large, longueur 1 km 300. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable. L'ouverture de ce chemin pourrait dénaturer le lieu.

Contact va être pris avec le demandeur pour voir s'il peut accéder à ces parcelles par un autre endroit (sur le haut du plateau).

Demande de modification du profil du chemin « Les Valses ».

Un permis de construire a été accordé pour un hangar de stockage et d'hébergement d'animaux avec une couverture photovoltaïque de 2 141 m². La Direction Départementale des Territoires du Lot et la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ont émis un avis favorable.

Pour faciliter l'accès au bâtiment l'entreprise demande la modification du profil du chemin communal. Les travaux seront pris en charge par le demandeur.

Les conseillers demandent des explications complémentaires et une garantie de restauration du chemin si cela devait se faire.

Demande de remise en état du Chemin de Beuzac : prévoir le rebouchage des trous avec remblais et castines.

Projet 2022.

Changement de chauffage au presbytère : actuellement les 2 logements sont chauffés au gaz, Il est proposé d'installer une pompe à chaleur (3 entreprises locales vont être sollicitées)

La cave est bien isolée mais les combles sont à revoir.

Avant tous travaux, il faudra réaliser un Diagnostic de Performance Energétique (DPE).

Une visite des appartements sera réalisée avec les membres de la commission des bâtiments.

Garage : essayer d'avancer sur le projet. Doit-on prendre un maître d'œuvre ?

Ne serait-il pas mieux d'investir sur une amélioration de l'habitat locatif ?

Sur cette dernière question, une discussion sera menée avec les locataires au cours de la visite des 4 appartements avec les membres de la commission des bâtiments.

Salle intergénérationnelle : prévoir un revêtement pour le sol de la terrasse et rajouter une pergola.

Salle des fêtes : dallage de l'entrée en mauvais état, le remplacer éventuellement par un béton lavé ou un enrobé coloré plus facile d'entretien.

Remplacer la jupe en tissu devant l'estrade d'une longueur de 9.30 m. Devis proposé par Jocelyne avec présentation des différents tissus réalisés par une couturière : 265.40€ comprenant couture et velcro + tissus au choix 65 ou 92 € le ml selon la qualité.

Les couleurs proposés ne conviennent pas. Jocelyne va demander d'autres nuanciers (idée couleur « terracotta » entre autres)

Eglise : mise aux normes de l'installation électrique. Aucun des électriciens sollicités ne souhaitent réaliser les travaux. Des contacts vont être pris avec le diocèse de Cahors et un électricien industriel.

Local du corbillard : Prévoir de refaire la toiture. 3 entreprises locales vont être sollicitées pour des devis.

Informations diverses :

- Sécurisation du village : demande a été faite auprès du Département pour l'installation d'un compteur de vitesse avant la mairie (en venant de Lalbenque). Une réunion publique sera organisée pour expliquer les résultats.

- Sécurisation à « Biargues » : agglomération à 50 km/h avec pose de panneaux entrée et sortie de Biargues.

- Signalisation croisement « Beuzac » : à voir avec le Département

- Installation d'un panneau Stop route du Mas de Gouzou

- Marquage au sol à prévoir : Route du Mas de Vinel, Route du Mas de Gouzou

- Terrain de pétanque : installer des spots à led contre la salle des fêtes et dans les arbres (réponse en attente pour récupérer des poteaux en métal gris)
- Ancienne décharge : remplacement du grillage et débroussaillage. Ces travaux seront réalisés par la personne en charge de l'entretien sur la commune.
- Adressage : réception des plaques fin février-début mars. Quercy contact réalisera la pose vers le 15 mars. Avant il faut donc définir tous les emplacements. Le groupe de travail (Claude, Michel, Catherine, Josy) se réunira pour effectuer ces repérages. Un kit de communication avec un courrier explicatif, les plaques et attestations seront distribués à chaque administré dans les boîtes aux lettres.
- Internet : le nouveau site internet est publié, à ce jour il compte 20 inscrits, l'ancien est définitivement supprimé.
- Informatique : acquisition d'une ordinateur portable 599.99 € + HDMI 29.99 € + housse + souris soit un total de 675 € TTC
- Endurance équestre : elle aura lieu le dimanche 13 mars
- Elections : Présidentielles : les 10 et 24 avril ; Législatives : les 12 et le 19 juin à la salle des fêtes.
- Courrier d'un habitant des Fournets : il propose de combler « la laquette » près du cimetière pour agrandir la place et nous fait part de plusieurs remarques personnelles.
- Courriel d'une propriétaire de gîtes : Elle nous informe qu'elle a lu sur internet qu'elle pouvait demander l'exonération de la taxe d'habitation pour les chambres d'hôtes ou meublés de tourisme situés en Zone de Revitalisation Rurale. La commune est classée dans cette zone. Elle demande donc que le conseil municipal prenne une délibération pour cette exonération. Le conseil municipal a donné un avis défavorable.